

Le volontariat, c'est ne rien faire pour les autres

Jacques FIERENS, professeur émérite de l'Université de Namur et avocat
Didier FRANS, volontaire-coordonateur de l'Asbl Amarrage et mandataire volontaire à la
Maison Croix-Rouge d'Ottignies-Louvain-la-Neuve

Jacques Fierens

Bonjour Didier, c'est très sympa de m'inviter à cette réunion sur le volontariat, les gens ont dans l'ensemble une bonne tête, mais en ce qui me concerne, tu n'as pas commis une petite erreur de casting ? Je ne suis pas impliqué dans le « volontariat » et personne ne croit que je le suis. D'ailleurs, je me demande ce que peut bien être un volontaire. Pour le dico, c'est une « personne qui offre ses services par simple dévouement » (*Le Robert*). Je déteste. Le « dévouement » a des odeurs de dame patronnesse, de contrôleuse de la morale, de pudibonderie et en résumé de naphthaline. Non merci.

Quand je regarde la loi, tu excuses le réflexe de juriste, je ne suis pas éclairé, parce qu'elle dit uniquement ce que le volontariat n'est *pas* : activité qui ne s'accompagne *pas* de rétribution, ne s'accompagne *pas* d'obligation, ne s'exerce *pas* au profit de la personne qui exerce l'activité, qui ne s'exerce *pas* dans le cadre familial ou privé, qui n'est *pas* exercée dans le cadre d'un contrat de travail, d'un contrat de services ou d'un statut. Cela me fait penser à la litanie qui faisait rire mes enfants : « Chez les papous, il y a des papous pas papas et des papous papas, et des papous pas à poux et des papous à poux. Mais chez les poux, il y a des poux pas papas et des poux papas. Donc chez les papous, il y a des papous pas papas à poux pas papas et des papous pas papas à poux papas, et des papous papas à poux pas papas et des papous papas à poux papas.¹ » Bon Dieu, Didier, c'est quoi ton volontariat ?

Didier Frans

Ah ! Comment t'expliquer ? Des exemples de situation de volontariat valant mieux qu'un long discours, j'en prendrai trois.

Le premier, vécu en tant que coordinateur à l'*Amarrage* : vers le 15 juin, appel d'une travailleuse sociale du *Chenal* pour une aide d'urgence à une jeune suivie en famille, en échec dans cinq matières, en 2^e humanité, à 15 jours des examens ! Branle-bas de combat. En accord avec la jeune et la travailleuse sociale, on laisse tomber les maths (elle a obtenu 27% des points...) pour se concentrer sur le néerlandais, le français, les sciences et l'étude du milieu. Trois volontaires se relaient auprès d'elle, suivant un planning qui sera adapté en fonction d'une situation familiale compliquée, pour la soutenir dans sa préparation aux examens. Fin juin, la nouvelle tombe : la jeune a réussi les examens des quatre matières pour laquelle elle a reçu du soutien. Zut alors, on aurait peut-être dû aussi s'occuper des maths !

Jacques

Ben, j'ai déjà compris une chose : en volontariat, c'est comme en amour, on compte pas ... mais on le regrette parfois.

Didier

Au lieu de déconner, écoute mon deuxième exemple tiré d'une situation vécue à la Croix-Rouge récemment : appel téléphonique pour une aide alimentaire à une famille, mère handicapée et deux ados de 14 et 16 ans, qui n'ont plus rien mangé depuis deux jours, et pas

¹ Rendons à César, etc. C'est de Franquin, une gaffe de Gaston, *Journal de Spirou*, n° 1.523, 2004 ; rééd. dans *Gaston*, t. 7, *Des gaffes et des dégâts*, 2009.

de rentrées financières avant 15 jours ! Le CPAS, contacté, ne peut intervenir sans qu'au préalable un dossier n'ait été constitué ! Un premier colis est livré à la famille pour la dépanner le week-end. La semaine suivante, contact est repris pour compléter le premier colis par des produits non périssables de la Maison Croix-Rouge de Wavre, territorialement compétente, et par des produits frais issus des invendus de grande surface, récoltés par l'épicerie sociale de la Maison Croix-Rouge d'Ottignies. La maman, au moment de la livraison, est au bord des larmes et n'arrête pas de me répéter : « Ah! Monsieur Didier, je ne sais pas comment je peux vous remercier ! »

Jacques

Evidemment, cela t'a fait chaud au cœur. La grosse jouissance de savoir que toute une famille a dépendu de toi et que tu es devenu leur *boula matari* comme Tintin dans *Tintin au Congo*. Madame t'a baisé ... les pieds ?

Didier

Ton problème, Jacques, c'est que c'est toi qui ne peux pas sortir des schémas caritatifs et que tu me prends pour une dame patronnesse qui habille ses pauvres en couleur caca d'oie, comme chantait l'autre Jacques. C'est surtout dans ta tête qu'il y a du caca d'oie.

Mon troisième exemple est aussi tiré d'une situation vécue à la Croix-Rouge : à la demande de la Plate-forme citoyenne, la Croix-Rouge du Brabant-Wallon est sollicitée pour créer, une fois par mois à Louvain-la-Neuve, une permanence « Rétablissement des Liens Familiaux ». Le principe est simple : permettre à des proches séparés par une guerre, une catastrophe ou sur le chemin migratoire, de garder ou de rétablir le contact en leur permettant d'appeler pendant cinq minutes un membre de leur famille, resté au pays, au moyen d'un GSM et d'une carte prépayée. Quelle ne fut pas la surprise des volontaires présents lors d'une permanence, de partager l'émotion d'un migrant en transit qui, après l'appel, raconta qu'il avait pu, après deux ans sans nouvelles, parler à sa mère et...que celle-ci était entourée de tout le village !

Alors, Jacques, c'est plus concret maintenant le volontariat ? Le caca d'oie est un peu nettoyé ?

Jacques

Je ne croyais pas si bien dire en parlant de *Tintin au Congo* et de tout le village africain admiratif des bienfaits des volontaires blancs. Oui, c'est plus concret, mais tu me fais surtout penser à un bouquin d'Emile Ajar, *L'angoisse du Roi Salomon*². Le Roi Salomon en question est un Juif de 85 ans, riche, qui refuse de vieillir et qui a créé une permanence téléphonique, *SOS-bénévoles*. Chuck, l'ami d'un jeune gars qu'il a engagé comme ...volontaire est clairvoyant. C'est le volontaire qui parle :

Pour Chuck, monsieur Salomon voulait être universellement aimé, vénéré et entouré de gratitude, à la place de quelqu'un d'autre qui aurait dû y penser et qu'il remplaçait ainsi au pied levé, avec un cinglant reproche, pour appeler l'attention de Jéhovah sur tout ce qu'il y avait à faire et qu'Il ne faisait pas et Lui faire honte. Pour le reste, Chuck disait que la philanthropie a toujours été une façon de régner et un truc pour se faire pardonner son pognon, et que de nos jours, c'est du plus haut comique.

(...) Quand je parlais des bontés que le roi Salomon dispensait aux personnes oubliées sans joie ni petits plaisirs qu'on avait portées à sa connaissance, Chuck m'expliquait (...) aussi que c'était chez le patron de S.O.S. l'effet de son angoisse,

2 R. GARY (E. AJAR), *L'angoisse du Roi Salomon*, Paris, Mercure de France [Folio n° 1797], 1979.

qu'il cherchait à se faire remarquer de Dieu, comme c'est souvent le cas chez les bons Juifs, et peut-être recevoir en échange quelques années de plus.

(...) Chuck dit que j'aurais été le premier chrétien, si c'était possible. Mais moi je crois que c'est par égoïsme et que je pense aux autres pour ne pas penser à moi-même, qui est la chose qui me fait le plus peur au monde. »

Didier

Jacques, tu me cherches vraiment des poux, là !

Tu reprends une objection courante qui est de dire que le volontariat est motivé par des raisons utilitaires, comme la solution à un problème personnel, la recherche d'un statut social, le besoin de se faire connaître et d'être reconnu, d'être utile, de mettre ses compétences au service d'autres, etc. Oui, d'accord, Jacques, mais c'est perdre de vue que la dimension « altruiste » reste fondamentale.

Jacques

Donc, tu es d'accord avec moi : l'activité de volontaire n'est pas gratuite mais motivée par des intérêts personnels d'abord ?

Didier

Bon ! Reprenons ! Tu te rappelles que tu m'avais parlé de « papous » au début ? Eh bien, figure-toi qu'un certain Marcel Mauss, socio-ethnologue français, en analysant les échanges symboliques et concrets au sein des sociétés dites « primitives » - le « potlach » chez les Amérindiens et la « kula », chez les Mélanésiens – en a déduit que ces peuplades, dans un mouvement de « valse » continuellement recommencé, donnent, reçoivent et rendent les cadeaux ou dons qu'ils se font, non pour s'enrichir, mais pour construire du *lien social*. Or, le volontariat repose sur ce même principe du *don*, nourrit le lien social et constitue un instrument privilégié de solidarité de proximité avec nos semblables.

Jacques

Mais, s'il sert à construire du lien social, c'est donc qu'il n'est pas gratuit !

Didier

Exact ! Comme le dit très bien, un autre Jacques, Jacques GODBOUT, québécois qui a beaucoup travaillé sur la logique du don, à l'œuvre au sein du volontariat, « le don gratuit n'existe pas », mais pour qu'il existe, il faut qu'il soit fait « gratuitement » !

Jacques

Euh ! Tu m'excuseras, mais ce n'est pas un tantinet contradictoire ça, Didier ?

Didier

Non, car si « gratuit » veut dire « pour rien », « sans utilité », alors oui, il n'y a pas de don gratuit puisqu'il est essentiel pour créer, nourrir ou re-crée du lien social, mais en même temps, pour exister, il faut que le don soit fait spontanément, sans calcul ou espoir d'un retour, bref dans un esprit de gratuité³.

3 J.-C. LALLIER, L. RAVEZ, « La logique du don : outil d'analyse éthique du bénévolat humanitaire » in « Ethique et santé » (2020) 17, p.262 et J.T. Godbout, « L'esprit du don », Paris, La Découverte/Poche (2000), pp.14-15.

Jacques

D'accord, mais finalement, en donnant, le volontaire ne fait que perpétuer un rapport de domination à l'égard du bénéficiaire, incapable bien souvent de rendre – ce que ton Mauss identifie par le *contre-don* – et en fait son débiteur !

Didier

Tu as raison, c'est un des grands dangers du volontariat ! Tout dépend de la qualité et de la valeur du lien social, de l'échange créé dans la relation entre le volontaire et le bénéficiaire, du message ou du sens qui est transmis dans le don. Je m'explique : l'échange ne peut pas fonctionner s'il y a, d'un côté, le volontaire compétent qui sait, qui guérit, qui soigne, bref celui qui donne et, de l'autre côté, le bénéficiaire qui ne sait pas, qui souffre, qui est fragile, bref qui ne peut que recevoir. Au contraire, pour que l'échange fonctionne, il faut que, moi, en tant que volontaire, je fasse preuve d'humilité, de bienveillance, d'empathie : je sais pertinemment que le bénéficiaire, cet inconnu, est d'abord et avant tout un être humain, aux parcours et ressources différents, et que ce qu'il me dit et vit me concerne dans ma vie personnelle, m'enrichit au contact de sa différence et m'apporte plein de bienfaits en retour.

Jacques

Et voilà qu'on nage de nouveau en plein paradoxe : tu me dis d'abord que le volontaire donne sans calcul ou espoir de retour et ensuite qu'il reçoit plein de bienfaits en retour du bénéficiaire ! Donc il investit mais surtout, il ne doit pas s'en rendre compte ?

Didier

Ce paradoxe n'est qu'apparent car ces retours – plaisir, reconnaissance et autres gratifications symboliques – me sont donnés *par surcroît*. Et puis, j'ai envie de te répondre, en quoi, cela peut-il être si dérangeant que mon volontariat m'apporte de surcroît de la satisfaction ou du plaisir ? Mathieu Ricard a une jolie image à ce propos : *est-ce que cela nous viendrait à l'idée de reprocher à la bougie d'émettre, en plus de la lumière, de la chaleur ?*⁴

Jacques

Bon, tout ce beau discours appliqué à tes exemples de situation de volontariat, concrètement, ça donne quoi ?

Didier

Si je reprends mon premier exemple de volontariat – le soutien scolaire d'urgence à cette adolescente par trois volontaires de *l'Amarrage* – je suis intimement persuadé, sans minimiser l'aide à la compréhension des matières scolaires apportée par les volontaires, que le lien de confiance, de soutien moral créé par ces trois personnes inconnues de la jeune, et le message délivré que « rien n'était perdu et qu'elle pouvait y arriver » a été aussi important, si pas plus, que l'aide scolaire proprement dite. Et la réussite de l'ado aux examens a été le plus beau *contre-don* qu'elle puisse leur faire !

Pour le deuxième exemple de volontariat – l'aide alimentaire d'urgence à la famille –, c'est plus délicat car il s'agit d'une situation dans laquelle le bénéficiaire est dans l'incapacité, à ce moment-là, de « rendre », ce que la maman signifiait par « Ah ! Monsieur Didier, comment puis-je vous remercier ? ». Sur le moment même, la seule manière de ne pas l'enfermer dans cette posture du « bénéficiaire incapable d'effectuer ce contre-don » m'a paru être de lui dire : « D'abord, c'est la Croix-Rouge et pas moi que vous devez remercier ;

4 Citation de Mathieu RICARD lors de la conférence «*Notre humanité en temps d'incertitude* » donnée le 6/11/2023 à la Haute Ecole ICHEC-ECAM-ISFSC, Bruxelles

ensuite, si je l'ai fait, c'est par solidarité : tout le monde peut avoir un coup dur dans la vie et je sais que si les situations étaient inversées, vous feriez la même chose vis-à-vis de moi » ; enfin ai-je ajouté : « Vous avez deux jeunes ados à la maison qui pourraient, d'ici quelques années, 'remercier' la Croix-Rouge en donnant par exemple leur sang – cela sauve des vies – ou en devenant eux-mêmes volontaires ». Qui sait ? La graine du « principe de réciprocité »⁵, qui pousse celui qui a reçu à donner à son tour, est semée. Le contre-don peut très bien être postposé dans le temps, voire être le fait de la génération suivante !

Quant au troisième exemple – celui du migrant en transit –, inutile d'insister sur l'importance du lien social créé puisque précisément le lien perdu avec sa maman et de surcroît avec tout le village, a pu être restauré par la simple mise à disposition d'un GSM et d'une carte prépayée, don dérisoire au regard de la gratitude et de l'émotion positive reçues en retour !

Jacques

Mais le volontariat n'est-il pas en définitive une aubaine pour nos Etats-Providence ? Il leur offre une manière de faire des économies en laissant la place à une main d'œuvre bon marché, au risque d'une perte de qualité de service en faisant des volontaires des ersatz de professionnels de seconde zone !

Didier

La question est légitime mais je pense pouvoir y répondre par la négative pour les motifs suivants.

D'abord, l'État-Providence a ses limites et vu les défis à relever, celles-ci ne vont pas s'élargir.

Ensuite, l'action des volontaires est complémentaire au travail des professionnels. Elle ne remplace pas l'activité salariée du professionnel, au contraire. Bien souvent, elle la rend tout simplement plus disponible et lui permet de mieux exister au sein de l'institution. L'activité du volontaire apporte un supplément, une plus-value d'humanité, il fait de l'accompagnement à la fois concret et pratique dans certaines aides aux gestes de la vie quotidienne du bénéficiaire et de l'accompagnement relationnel au sens d'affectueux, amical, social ;

Enfin, le volontariat n'est-il pas, dans sa dimension politique, un instrument privilégié de réintroduction du « sens du commun » et de renforcement de nos démocraties qui en ont un urgent besoin ?

Jacques

Bien, si je comprends bien, toi, volontaire, tu ne fais pas quelque chose *pour* l'autre, le bénéficiaire, mais plutôt tu es *avec* l'autre, tu entres en quelque sorte en humanité, en solidarité avec lui, acceptant de te laisser bousculer un peu dans ta tête et dans ta vie par cet inconnu et de changer ton regard sur l'autre, porteur de différence. C'est beaucoup mieux que les papous pas à poux de la définition légale.

Didier

Jacques, tu as enfin tout compris ! Les volontaires ne sont ni des poux, ni des papous. Pour conclure, je reprendrai la définition du bénévolat de Sylvie Thieblemont-Dollet : « *Ainsi, même si le bénévolat peut parfois se situer dans l'utopie, il est porteur d'un message positif et participe d'une éthique profonde : il est une forme d'être dans le monde qui permet*

⁵ http://agora.qc.ca/documents/don--la_logique_du_don_par_jacques_t_godbout

aux êtres humains de se tourner ensemble vers l'avenir pour espérer changer les regards sur les différences ou sur ce qui leur semble différent.⁶ »

6 S. THIEBLEMONT-DOLLET, « Le bénévolat au service des personnes en situation de handicap du côté des institutions », *Ethique et Santé*, 2008/5, p. 14.